

# POINT SUR LA REFORME EN NATIONALE MASCULINE 3

*Bureau Fédéral du 25 juin 2021*



# Rappels et contexte

- Le Comité Directeur du 10 et 11 mai 2019 avait adopté les propositions faites sur l'évolution de la Nationale Masculine 3, et avait validé le principe d'une réforme sur 4 saisons, ainsi que le nombre de montées et descentes qui découlent de cette réforme.
- Cependant, suite à la crise sanitaire et à l'arrêt prématuré des compétitions lors la saison 2019-2020, le Comité Directeur du 24 avril 2020 avait décidé que la Réforme de la Nationale Masculine 3 restait maintenue, mais serait décalée d'une saison ; le Championnat de Nationale Masculine 3 doit donc connaître sa forme définitive en 2023-2024, et non plus en 2022-2023 comme prévu initialement, selon les modalités rappelées dans les slides suivantes.
- Aucune montée ou descente sportive n'a eu lieu à l'issue de la saison 2020-2021 dans les Championnats hors Haut-Niveau.
- Un système de places réservées a été validé par le Bureau Fédéral afin de pourvoir aux éventuelles places vacantes, permettant notamment d'assurer une continuité territoriale avec les Ligues Régionales.

# Décisions quant à la suite de la réforme NM3

La FFBB et la LNB ont validé la création d'un Championnat Espoirs PRO B pour la saison 2021-2022.

Par conséquent, les clubs de PRO B (hors accédants Jeep® ÉLITE) et les deux clubs accédant de NM1 ont été consultés sur leur souhait de conserver ou non leur équipe réserve en NM2 ou en NM3.

Parmi eux :

- 6 clubs souhaitent conserver leur équipe en CF ;
- 2 clubs ne souhaitent pas conserver les droits sportifs de l'équipe en CF, qui disparaît ;
- 6 clubs souhaitent que l'équipe en CF soit rétrogradée en championnat régional ;

Au regard de ces éléments, **la Commission Fédérale 5x5 propose un report de la réforme NM3 d'une saison supplémentaire**, avec un format définitif qui serait ainsi atteint lors de la saison 2024-2025.

# Places vacantes à pourvoir

Les places vacantes laissées par les clubs souhaitant rétrograder leur équipe de CF en championnat régional ou abandonnant les droits sportifs de l'équipe en CF seront pourvues selon le cahier des charges des places réservées validé lors du Bureau Fédéral du 9 avril 2021.

# Report de la réforme Formule (1/2)



	Saison 2021-2022	Saison 2022-2023
<b>Equipes</b>	12 poules de 12 équipes → 144 équipes	10 poules de 14 équipes → 140 équipes
<b>A l'issue de la saison</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 descentes</li> <li>• 32 montées des championnats de Ligues Régionales (PNM)</li> <li>• 4 wild-cards attribuées prioritairement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aux équipes Espoirs des clubs de PRO B relégués en NM1* ;</li> <li>✓ Aux équipes ou à l'équipe dont l'intérêt local justifie l'attribution.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 descentes (4 descentes par poule)</li> <li>• 22 montées des championnats de Ligues Régionales (PNM)</li> <li>• 4 wild-cards attribuées prioritairement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aux équipes Espoirs des clubs de PRO B relégués en NM1* ;</li> <li>✓ Aux équipes dont l'intérêt local justifie l'attribution.</li> </ul> </li> </ul>

\* En remplacement des équipes Espoirs des clubs de Jeep® Élite relégués en PRO B (validation par le Bureau Fédéral du 11 et 15 juin 2021)

# Report de la réforme Formule (2/2)



	Saison 2023-2024	Saison 2024-2025
Equipes	9 poules de 14 équipes → 126 équipes	8 poules de 14 équipes → 112 équipes
A l'issue de la saison	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 36 descentes (4 descentes par poule)</li> <li>• 18 montées des championnats de Ligues Régionales (PNM)</li> <li>• 4 wild-cards attribuées prioritairement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aux équipes Espoirs des clubs de PRO B relégués en NM1* ;</li> <li>✓ Aux équipes dont l'intérêt local justifie l'attribution.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 32 descentes (4 descentes par poule)</li> <li>• 28 montées des championnats de Ligues Régionales (PNM)</li> <li>• 4 wild-cards attribuées prioritairement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aux équipes Espoirs des clubs de PRO B relégués en NM1* ;</li> <li>✓ Aux équipes dont l'intérêt local justifie l'attribution.</li> </ul> </li> </ul>

\* En remplacement des équipes Espoirs des clubs de Jeep® Élite relégués en PRO B (validation par le Bureau Fédéral du 11 et 15 juin 2021)

# Report de la réforme

## Qualifications pour les phases finales (1/2)

### Saison 2021-2022 (12 poules de 12 équipes)

Le 1<sup>er</sup> de chaque poule accède aux ¼ de finale (6 rencontres aller-retour)

Les qualifiés s'affrontent en ½ finale (3 rencontres aller-retour)

Les 3 vainqueurs sont qualifiés pour la finale à 6 afin d'affronter les équipes ultramarines

### Saison 2022-2023 (10 poules de 14 équipes)

Le 1<sup>er</sup> de chaque poule et les 2 meilleurs 2<sup>ème</sup> accèdent aux phases finales : 3 plateaux de 4 équipes

Le vainqueur de chaque plateau est qualifié pour la finale à 6 afin d'affronter les équipes ultramarines

Le système de plateaux permet de compenser la phase régulière plus longue

# Report de la réforme

## Qualifications pour les phases finales (2/2)

### **Saison 2023-2024 (9 poules de 14 équipes)**

Le 1<sup>er</sup> de chaque poule et les 3 meilleurs 2<sup>ème</sup> accèdent aux phases finales : 3 plateaux de 4 équipes  
Le vainqueur de chaque plateau est qualifié pour la finale à 6 afin d'affronter les équipes ultramarines  
Le système de plateaux permet de compenser la phase régulière plus longue

### **Saison 2024-2025 (8 poules de 14 équipes)**

Le 1<sup>er</sup> de chaque poule et les 4 meilleurs 2<sup>ème</sup> accèdent aux phases finales : 3 plateaux de 4 équipes  
Le vainqueur de chaque plateau est qualifié pour la finale à 6 afin d'affronter les équipes ultramarines  
Le système de plateaux permet de compenser la phase régulière plus longue



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM  
**FRANCE**  
BASKET



**FFBB**  
CITOYEN

